

LE GROUPE OCP LANCE LE FONDS DAMANE TAMAYOUZ, UN DISPOSITIF INEDIT VISANT A FACILITER L'ACCES AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES DE SON ECOSYSTEME

- Le « Fonds Damane Tamayouz » est un Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) entièrement souscrit par OCP, qui permettra de garantir, sous certaines conditions, des crédits accordés aux fournisseurs éligibles du Groupe.
- Une première convention de partenariat a été signée entre OCP et Finéa filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion.
- Ce modèle pourrait être élargi ultérieurement à d'autres établissements financiers.
- Ce dispositif cible les fournisseurs engagés dans le développement et la professionnalisation de leurs activités dans le cadre d'un « pacte de progrès » auquel ces derniers adhèrent.

Casablanca le 11 mars 2021 - Le Groupe OCP lance un dispositif financier innovant en soutien aux TPME de son écosystème industriel. Ce dispositif s'appuie sur la création d'un fonds de garantie, appelé « Fonds Damane Tamayouz », qui permettra aux fournisseurs éligibles du Groupe un meilleur accès au financement de leur cycle d'exploitation. Grâce à ce dispositif, ces fournisseurs pourront bénéficier du financement de leurs besoins de trésorerie générés par la réalisation des marchés dès la signature des commandes, et ce jusqu'à 70% de la valeur du marché. Ces TPME pourraient également bénéficier de conditions avantageuses sans présenter de garanties additionnelles.

Le « Fonds Damane Tamayouz » prend la forme d'un Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT), entièrement souscrit par OCP. Le premier bénéficiaire de ce fonds sera l'organisme de financement Finéa. La filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), spécialisée dans le financement des TPME, a en effet signé une convention de partenariat avec le Groupe OCP afin de proposer aux fournisseurs de ce dernier des offres de financements attractives. Finéa peut ainsi recourir au fonds de garantie pour couvrir le risque de contrepartie pris sur le portefeuille des entreprises de l'écosystème OCP et bénéficier de la connaissance d'OCP de ses fournisseurs pour une meilleure lecture du risque de crédit. Ce modèle pourrait être élargi à d'autres établissements financiers.



Le « Fonds Damane Tamayouz », d'une taille de 125 MDH, pourrait garantir jusqu'à 950 MDH de crédits. Les crédits couverts seront d'un montant compris entre 100.000 DH et 15.000.000 DH et seront accordés aux fournisseurs éligibles d'OCP, au titre du financement de contrats de fournitures de biens ou de prestations de service conclus ou en cours d'exécution.

Il s'agit de la première opération de titrisation au Maroc permettant de garantir un risque de crédit. OCP a été conseillée par CDG Capital, Maghreb Titrisation et Clifford Chance dans le cadre du montage et de la structuration du « Fonds Damane Tamayouz ». La gestion du fonds sera assurée par la société de gestion Maghreb Titrisation.

Le dispositif financier mis en place concerne les fournisseurs OCP engagés dans le développement de leurs capabilities, dans le cadre d'un nouveau mode de collaboration dénommé le "Pacte de Progrès". Ce dernier est établi par le Groupe OCP et soumis à l'adhésion des fournisseurs souhaitant s'engager dans une démarche de développement et de professionnalisation de leurs activités. En effet, un « plan de progrès » pourra être mis en œuvre d'un commun accord avec ces TPME en s'appuyant notamment sur un rating OCP prenant en compte plusieurs critères de performance et de capacité opérationnelle. En fonction de ce rating, certains dispositifs d'accompagnement (dont le Fonds Damane Tamayouz) pourront être accessibles aux fournisseurs les plus engagés. Le rating réalisé par le Groupe OCP pourra également être mis à disposition de l'organisme de crédit pour une meilleure analyse des dossiers de financement des TPME.

Ce dispositif financier fait partie d'un programme ambitieux de développement de l'écosystème OCP visant à renforcer le partenariat avec les fournisseurs nationaux et locaux les plus engagés à se développer et les plus performants. Il intègre des dispositifs d'incitation, d'insertion et d'accompagnement couvrant plusieurs volets dont le pacte de progrès, le développement des compétences des ressources humaines des fournisseurs, le co-développement de produits et d'équipements pour la substitution à l'import ou encore l'accès de la TPE locale aux marchés OCP. Ce programme fait levier sur des plateformes digitales dédiées aux fournisseurs comme facteur principal d'accélération.

